

CONCOURS 2025

« Ma thèse en 180 secondes »

ouvert aux doctorant·es

et docteur·es diplômé·es en 2024-2025

www.mt180.be



I - Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est ?

Le concours **Ma thèse en 180 secondes** (ci-après dénommé MT180) permet aux doctorant·es ou docteur·es récemment diplômés de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant·e doit ainsi produire, en **trois minutes**, un exposé clair, concis, convaincant et pertinent sur son projet de recherche.

Le concours MT180 est un évènement qui se déroule sur scène et devant public. C'est une compétition francophone ayant pour missions principales :

Pour le public

- Vivre une expérience de rencontre avec des acteurs de la recherche ;
- Découvrir l'actualité et la diversité de la recherche dans les Universités ;
- Prendre connaissance de notions complexes rendues accessibles par un format court et dynamique ;
- Valoriser activement par le vote le doctorant ou la doctorante dont la présentation vulgarisée est la plus méritante à ses yeux.

Pour les doctorant·es

- Acquérir des compétences transversales et transférables en communication orale avec tout type de public ;
- Communiquer en français sur leur recherche ;
- Prendre de la hauteur sur leur recherche en clarifiant de manière accessible pour le grand public les enjeux et apports concrets de leur recherche ;
- Réseauter avec des chercheur·es d'autres disciplines ;
- Se rendre visibles auprès d'autres interlocuteurs (média, culture, secteurs socio-économiques, etc.) ;

Pour les universités

- Rendre compte de l'actualité et de la diversité de la recherche ;
- Encourager les jeunes chercheur·es à vulgariser leurs travaux de recherche Proposer au grand public de découvrir les avancées de la recherche et d'en rencontrer les acteurs principaux
- Mettre en lumière les doctorant·es dans toutes les disciplines/ Soutenir la valorisation de la recherche des jeunes chercheur·es en leur offrant un espace privilégié d'expression ;
- Sensibiliser les jeunes chercheur·es à l'importance du dialogue entre les sciences et la société ;
- Offrir aux jeunes chercheur·es un contact direct avec le public ;
- Se positionner en tant qu'acteurs majeurs de la recherche ;

2. Historique

Au niveau international

Créé par l'ACFAS en 2012, le concours Ma thèse en 180 secondes est inspiré du concours *Three minute thesis (3MTMD)* qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

En 2014, l'ACFAS a mené une collaboration avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et la Conférence des Présidents d'Université (CPU), en France, avec le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique au Maroc (CNRST) et avec l'Université de Liège en Belgique afin que ces institutions organisent le concours sur leur territoire et pour mettre en place une première finale internationale. Celle-ci s'est déroulée le 25 septembre 2014 à Montréal.

En 2015, l'Agence Universitaire de la Francophonie a rejoint le comité international ; puis la Suisse en 2016, avec la Conférence Universitaire de Suisse Occidentale (CUSO).

Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le concours Ma thèse en 180 secondes est organisé pour la première fois à l'Université de Liège en 2013. Depuis 2014, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des doctorant·es des différentes universités (ULB, ULiège, UCLouvain, UNamur, UMONS) sont invité·es à participer au concours.

Chaque année, des sélections locales ont lieu au sein de chacune des universités (dans le cadre du Printemps des Sciences¹) ; ensuite une finale interuniversitaire est organisée au niveau de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

3. Cette année ...

Les doctorant·es et les docteur·es diplômé·es au cours de l'année académique 2024-2025 de toutes les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont invité·es à participer !

Des épreuves locales ont lieu au sein des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Printemps des Sciences (en mars ou en avril). **Les 3 lauréat·es du concours local participeront au concours interuniversitaire : le prix du public et les deux premiers prix du jury (si le prix du public est également un des prix du jury, le troisième prix du jury participera également à la finale interuniversitaire).**

La **finale interuniversitaire** 2025 est organisée par l'Université de Mons le mercredi 21 mai. Un jury évaluera les prestations et décernera trois prix. Un prix du public est également attribué.

En concertation avec le comité belge MT180, la personne remportant le premier prix de la finale interuniversitaire recevra une bourse d'un montant de 1.000€ destinée soit à approfondir sa formation dans le domaine de la médiation des savoirs (vulgarisation scientifique, diffusion des connaissances) soit à participer à la finale internationale (pour autant que celle-ci soit organisée en 2025, information à confirmer).

¹ Soit en mars ou en avril, aux alentours de la semaine du Printemps des Sciences
MT180 Belgique - Règlement interuniversitaire - Concours 2025

II - Critères d'admissibilité, règlement et critères d'évaluation

1. Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, chaque candidat-e doit satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrit-e au doctorat ou avoir obtenu son doctorat durant l'année académique 2024-2025 ;
- ne pas avoir remporté de prix du jury ou du public lors de la finale interuniversitaire 2024 ;
- présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- s'exprimer en français ;
- en cas de cotutelle, le-la doctorant.e choisit l'université dans laquelle il-elle participera au concours ;
- être inscrit-e au doctorat sur le territoire de l'institution dans laquelle le ou la candidat-e effectue (ou a effectué) son doctorat. Ce ne sont donc pas les nationalités des doctorant-es qui sont prises en compte pour leur participation à la finale internationale de MT180.

En outre, les participant-es :

- s'engagent à être disponibles pour la pré-sélection interne éventuelle ainsi que pour le concours local ;
- acceptent d'être filmé-es et/ou photographié-es et que les vidéos et/ou photos puissent être diffusées.

Les lauréat-es des concours locaux s'engagent à participer à la finale interuniversitaire. En concertation avec le comité belge MT180, la personne remportant le premier prix de la finale interuniversitaire recevra une bourse d'un montant de 1.000€ destinée soit à approfondir sa formation dans le domaine de la médiation des savoirs (vulgarisation scientifique, diffusion des connaissances) soit à participer à la finale internationale (pour autant que celle-ci soit organisée en 2025, information à confirmer).

En cas de force majeure, le ou la candidat-e le ou la mieux classé-e sera désigné-e pour représenter son université ou la Belgique en remplacement d'un-e lauréat-e dans l'incapacité de se présenter au concours.

2. Règlement

Les contraintes techniques décrites ci-dessous s'appliquent à chaque participant·e, sans exception.

Minutage

- Les participant·es ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat.
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit à la fois être vu du public et par le·la candidat·e.
Le chronomètre est téléchargeable ici :
https://drive.google.com/file/d/1QMVvIXfx8WXPZi8Pgg5jf4CALj7RPCs0/view?usp=share_link
- Une personne gardienne du temps est placée de manière à être visible par le·la candidat·e sans le·la perturber.
- Quand le·la participant·e est prêt·e à commencer sa présentation (et qu'il·elle s'est assuré·e que la diapositive projetée est bien la sienne), il·elle l'indique à la personne gardienne du temps par un signe très clair, convenu d'avance.
- Le démarrage du chronomètre est ensuite marqué par un décompte de 3 secondes accompagné d'un signal sonore : le·la participant·e peut alors commencer sa présentation.
- Quand il ne reste que 30 secondes avant la fin du chronomètre, un signal visuel apparaît.
- Un signal sonore très fort retentit quand les 180 secondes sont écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée).
- Si le·la participant·e n'a pas terminé sa présentation à la fin des 180 secondes, il·elle peut soit décider de continuer sa prestation et par là même se disqualifier pour la compétition, soit décider de ne pas terminer sa présentation et donc être toujours admissible à la compétition.

Gestion des interruptions

- Le chronomètre ne peut être remis à zéro (même si le·la participant·e a un trou de mémoire, s'il·elle s'aperçoit qu'il·elle a fait une erreur ou s'il·elle estime ne pas avoir été prêt·e), sauf en cas d'incident technique majeur.
- Si un incident technique majeur se présente (par exemple, un micro ne fonctionne pas, un support visuel ne s'affiche pas, le chronomètre ne démarre pas, le signal sonore de départ ne se déclenche pas), une personne de référence (sous l'autorité du·de la président·e du jury) interrompt la compétition et le·la participant·e est autorisé·e à recommencer sa prestation, une fois l'incident réglé.
- Le participant·e n'est pas autorisé·e à interrompre lui-même sa présentation.

Animateur·rice

- L'animateur·rice sera chargé·e de présenter, en français, les participant·es, d'annoncer leur sujet de doctorat non vulgarisé avant chaque prestation et de les encourager.

Ordre de passage et répétitions

- L'ordre de passage des candidat·es est tiré au sort et leur est communiqué avant le concours.
- Le jour du concours, une répétition générale (en conditions réelles) est prévue pour l'ensemble des participant·es.
- Un moment d'accueil est proposé afin de renforcer la concentration et la sérénité des candidat·es et d'encourager le réseautage.
- Seul·es les candidat·es participent à la séance d'accueil.
- Seul·es le personnel organisateur et les personnes impliquées dans l'animation du concours assistent aux répétitions avec les candidat·es.

- Lors du concours national, la personne qui prend en charge le moment d'accueil n'aura pas été formateur ou coach d'une partie des candidat·es au préalable.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français. Le recours ponctuel à une langue étrangère est admis dans le cas de références culturelles ou de termes techniques.
- . Aucun pointeur laser, aucun accessoire ni aucun déguisement ni d'accessoires vestimentaires rappelant le sujet de la présentation n'est utilisé spécifiquement pour la présentation, etc. L'organisateur de la finale locale ou interuniversitaire aura dans tous les cas le dernier mot. En cas de doute, les référent·es locaux·ales se renseignent au préalable auprès du comité belge.
- Le·la candidat·e a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite.
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le·la candidat·e utilisera le matériel proposé : micro (cravate, casque, bâtons, sur pied), lutrin ou pupitre, etc.
- Les candidat·es seront informé·es du matériel mis à leur disposition au minimum deux semaines avant la compétition.

Le support visuel

- Les candidat·es peuvent accompagner leur présentation d'un support visuel. Ils·elles n'ont droit qu'à une seule image, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène.
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé.
- Les textes figurant sur le support visuel doivent être en français. Le recours ponctuel à une langue étrangère est admis dans le cas de références culturelles ou de termes techniques.
- Les candidat·es devront respecter les conditions d'utilisation des images : s'assurer que les images utilisées sont libres de droits ou s'assurer d'avoir l'autorisation écrite et préalable des auteur·es des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.
- En cas d'utilisation d'Intelligences Artificielles génératives dans l'élaboration du support ou dans la création d'image, les candidat·es devront indiquer clairement le recours à cette IA, par l'apposition d'une mention « image/graphique/formule/support (etc.) créé(e) avec / élaboré(e) à partir de (Chat GPT/...) ».
- Les noms et les logos des universités, des laboratoires, des unités de recherche, des financeurs, ..., n'apparaissent pas sur le visuel.
- Le support visuel devra respecter les critères suivants :

Un Format JPEG;

Une taille d'image égale à celle d'une diapositive de dimension 16:9 « grand écran », soit 33,867 cm x 19,05 cm;

Une résolution de minimum 72 dpi;

Un nom d'image encodé de la façon suivante : « nom_prénom ».

Ces données vous seront confirmées à l'approche des épreuves du concours en fonction du matériel utilisé dans la salle.

- Des corrections mineures pourront être apportées à ce visuel au cours de la réunion de préparation.
- Le prénom et le nom du·de la candidat·e, le titre vulgarisé et le titre complet non vulgarisé de la thèse sont affichés sur la diapositive de présentation préparée par les organisateurs.

Projection

- Tous les supports visuels seront intégrés dans un seul document (préparé par les organisateurs) qui sera projeté lors des différentes sélections : locale, interuniversitaire et internationale.
- Les candidat·es sélectionné·es pour les phases suivantes du concours auront la possibilité de

soumettre à chaque fois un nouveau support visuel. Les délais d'envoi leur seront communiqués par l'organisateur du concours.

Normes sanitaires et mesures exceptionnelles

Les organisateurs du concours préciseront les modalités de rassemblement des participant-es, du jury et du public en vue des épreuves locales. Au besoin, ils auront recours à des retransmissions en direct ou à des enregistrements.

Jury et critères d'évaluation

Les prestations des doctorant-es seront évaluées par un jury d'expert-es dont les profils sont variés (représentant-es du monde académique, spécialistes de la vulgarisation scientifique et/ou du monde de l'art de la parole, ...), et ce, quel que soit le niveau de la compétition (internationale, nationale ou locale).

Les membres du jury évalueront les présentations données par les doctorant-es selon trois grands critères :

● Talent d'orateur et implication (/6)

Le·la participant·e a-t-il·elle :

- démontré des qualités oratoires (rhétorique et éloquence) : voix claire et assurée, rythme, gestuelle naturelle et adaptée à l'exercice, présence sur scène, etc. ?
- transmis sa passion pour son sujet d'étude ?
- suscité la curiosité du public pour son sujet ?
- interagit avec le public (regard, interpellations,...) ?
- fait part d'intérêt personnel ou, éventuellement, de liens avec la société ?

● Vulgarisation (/6)

- L'exposé est-il scientifiquement rigoureux ?
- Le·la participant·e a-t-il·elle expliqué les concepts ou les idées clairement et dans un langage accessible ?
- Le·la participant·e a-t-il·elle utilisé des figures de style, des analogies, des exemples pertinents qui aident à comprendre/illustrer son propos ?
- Le titre est-il évocateur, suscite-t-il la curiosité ?
- Le visuel est-il adapté et cohérent (si utilisé) ?

● La structuration de l'exposé (/6)

- La structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet ?
- Le·la participant·e a-t-il·elle expliqué clairement les recherches qu'il ou elle mène (sa contribution personnelle, l'état d'avancement, la méthode de travail) ?
- L'équilibre entre les différentes parties (introduction, développement, conclusion) de l'exposé est-il satisfaisant ?

● Coup de cœur (/2)

Points particulièrement exceptionnels laissés à la libre discrétion du ou de la membre du jury. Il peut notamment s'agir ici de souligner l'originalité de la présentation, la capacité à susciter de l'émotion, l'humour du·de la candidat·e...

Ces critères seront rappelés dans une feuille d'évaluation qui sera remise à chaque membre du jury le jour de la compétition. Le jury se retire à l'issue du concours pour délibérer dans un espace exclusivement dédié à cette fin.

Le jury décerne trois prix et un vote du public est organisé afin de décerner un prix du public. Une proclamation est organisée après la délibération du jury et le vote du public.

Participeront au concours interuniversitaire : le prix du public et les deux premiers prix du jury (si le prix du public est également un des prix du jury, le troisième prix du jury participera également à la finale interuniversitaire).

Dans la mesure du possible, un feed-back est communiqué aux candidat-es à l'issue des concours.

III. Inscriptions/Informations

S'inscrire via le formulaire d'inscription au concours de son université (selon le calendrier qui lui est propre).

La page web du concours : www.mt180.be

Une question ?

Privilégier les contacts au sein de vos universités.

Des formations vous sont proposées pour vous préparer à ce concours.

Ces formations représentent une belle opportunité d'améliorer vos compétences.

Contacts au sein de vos universités et informations pratiques qui seront déposées ici en cours d'année

https://docs.google.com/document/d/1CaYWYm23eXSj0SPujVuY-DC5MqL2FnIDmJXet_Za_L4/edit?usp=share_link

Un numéro de téléphone pour les communications urgentes sera activé lors de la finale nationale.